Novembre 2017 - n° 38

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous

Une nouvelle caserne pour nos pompiers

MPO MOTOCULTURE
VENTE-RÉPARATIONS PIÈCES DÉTACHÉES

DESTOCKAGE*
FIN DE SAISON AVANT DÉMÉNAGEMENT

Pièces détachées pour tondeuse tracteur tondeuse / taille-haie débrousailleuse / tronçonneuse

448 Avenue des Déportés - Hénin-Beaumont

03 21 49 42 00

www.mpo-motoculture.fr

EXEMPLE DE DESTOCKAGE :

TONDEUSE ÉLECTRIQUE TRACTÉE DOLMAR EM461S
~~419 €~~ 365 €
DOLMAR GARANTIE 2 ANS

Motobineuse SARP
98 cm³ 1 vitesse - 6 fraises - SMB25R
~~490 €~~ 349 €
GARANTIE 2 ANS

~~230 €~~ 180 €
Coupe bordure ECHO GT222
ECHO GARANTIE 5 ANS

* Liste de déstockage affichée en magasin. Dans la limite des stocks disponibles. Echo garantie 5 ans pour les particuliers - 2 ans pour les professionnels.

CLAIRVOIE now

Vous souhaitez le passage du camion-magasin ???

Contactez nous au 03 21 49 18 58

Faites votre marché à votre porte

Nous vous proposons :
Fruits, Légumes
Viande, Charcuterie
Traiteur, Poisson
Beurre, Fromage, Lait,
Epicerie, Liquides

Magazine édité par la Ville d'Hénin-Beaumont - Directeur de la publication : Christopher Szczurek - Rédaction et conception : Service communication Ville d'Hénin-Beaumont - Photographies : Service communication Ville d'Hénin-Beaumont et Fotolia - Impression : RC 378 454 300 - Dépôt légal à parution - Ne pas jeter sur la voie publique

Inauguration du Parc public - 15 octobre 2017

Suivre l'exemple d'Hénin-Beaumont

Comme vous l'avez très certainement lu dans la presse, entendu à la radio ou vu à la télévision, l'Assemblée nationale se penche actuellement sur le premier budget du quinquennat Macron.

Baisse des Aides Personnalisées au Logement (APL), suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) pour les personnes ayant un patrimoine supérieur à 1.3 million d'euros, augmentation du forfait journalier hospitalier : **les choix budgétaires du Gouvernement vont creuser, encore un peu plus, les inégalités. Ils inquiètent car les classes moyennes et populaires paieront la facture.** C'est inacceptable !

Vous avez également entendu parler de la suppression de la taxe d'habitation. L'idée est séduisante car cet impôt peut sembler injuste. Je suis donc favorable à une réforme qui permettra de l'adapter aux revenus de chacun et de redonner du pouvoir d'achat.

Cependant, si le Gouvernement n'offre aucune compensation financière aux communes, cela risque d'affecter le bon fonctionnement des services publics (crèche, écoles, gymnases, médiathèque, piscine…). Malheureusement, comme Maire, j'ai trop l'habitude de voir l'Etat ne pas prendre ses responsabilités et ne pas accompagner financièrement les collectivités. C'est le cas, par exemple, avec l'absence de subvention pour le déploiement d'un système de vidéo-protection à Hénin-Beaumont ou le non-financement du dédoublement des classes de CP.

Je redoute également que cette suppression récompense les communes les plus dépensières. Celles qui ont le plus augmenté les impôts locaux auront toujours les mêmes recettes de l'état.

Enfin, personne n'est naïf et nous savons tous que l'argent ne tombe pas du ciel. Nul doute que cette suppression de la taxe d'habitation sera compensée, tôt ou tard, par un nouvel impôt ou des mesures antisociales (nouvelle taxe, réduction de la couverture sociale ou encore augmentation de la CSG…).

Il faudrait plutôt que certains prennent exemple sur Hénin-Beaumont où nous avons fait le choix, depuis notre arrivée à l'Hôtel de ville, de baisser les impôts grâce à un vaste plan d'économies et de mise en concurrence des entreprises travaillant pour le compte de la Ville. Dès 2014, nous avons baissé de 10% la taxe d'habitation puis encore de 5% en 2015*. Cette année, nous avons réussi à diminuer la taxe foncière de 3%*.

Nous respectons nos engagements et nos promesses !

Votre Maire
Steeve Briois

** Vous pouvez, en consultant vos derniers documents fiscaux, vous rendre compte de nos efforts en faveur de votre pouvoir d'achat grâce à la baisse des impôts. Pour cela, il suffit de consulter le détail et de regarder la colonne « commune » (notre pourcentage baisse). C'est très simple !*

DOSSIER

Centre d'incendie et de secours :

Un équipement moderne et spacieux

Les sapeurs-pompiers d'Hénin-Beaumont ont investi mi-septembre leur nouveau centre d'incendie et de secours. Initié en décembre 2016, ce nouvel espace de travail d'un montant de 7 millions d'euros financé par le Conseil départemental permet aux soldats du feu de disposer d'un lieu moins enclavé que la caserne qui se situait dans la rue Octave Legrand et qui ne pouvait faire l'objet d'aucune restructuration ou extension.

Ce nouvel équipement offre aux pompiers la possibilité d'intervenir plus rapidement en ayant un accès amélioré aux grands axes qui entourent notre commune.

Construite sur une surface totale de 15.000 m2, la nouvelle structure - installée au 246 de la rue du Docteur Laënnec - permet aux pompiers d'évoluer dans un environnement optimal avec notamment 1.500 m2 dédiés aux interventions et 800 m2 à la pratique du sport. Une zone d'évolution de 2.800 m2 donne la possibilité aux hommes et femmes du centre de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions.

Investi par 125 pompiers professionnels et bénévoles et 19 véhicules d'intervention, l'équipement compte un effectif permanent de 20 agents prêts à intervenir de jour comme de nuit. Parmi cette centaine d'anges-gardiens des temps modernes, la caserne compte 23 sapeurs-pompiers spécialisés dans les risques chimiques, les interventions en milieux périlleux ou aquatiques ou encore en sauvetage et déblaiement.

Avec près de 8.000 interventions par an, dont une grande majorité dédiée aux secours à la personne, ce nouvel équipement apportera plus de confort à ces soldats du feu dont la devise est sauver ou périr.

Le vestiaire feu

Des chambres individuelles

Des infrastructures sportives

Le patio

RETOUR SUR L'INAUGURATION DE LA CASERNE

Lundi 9 octobre s'est déroulée l'inauguration du nouveau Centre d'incendie et de secours en présence de M. le Maire et de nombreux élus.

Après s'être recueillies devant la stèle des sapeurs-pompiers disparus en service commandé, les personnes présentes ont visité la caserne, notamment le centre opérationnel ou encore les zones de stockage du matériel.

VENTE DU CALENDRIER DES POMPIERS

La période de la vente des calendriers est arrivée ! Les pompiers vont donc venir vous rendre visite afin de vous remettre leur nouvel almanach, en échange d'une petite pièce ou d'un billet. Nous vous invitons à les accueillir avec votre plus beau sourire.

Afin d'éviter les faux-démarcheurs, sachez que les pompiers viennent toujours vous présenter leur calendrier en tenue d'intervention.

DOSSIER

RENCONTRE AVEC...

Thierry Herreman,

Commandant du Centre d'incendie et de secours d'Hénin-Beaumont

Thierry Herreman, commandant du CIS – Centre d'incendie et de secours – d'Hénin-Beaumont, nous a ouvert les portes de la nouvelle caserne, située rue du Docteur Laënnec.

C'est très jeune que Thierry Herreman a décidé de consacrer sa vie à porter assistance aux autres. Dès ses 17 ans, il devient pompier volontaire au sein de la caserne de Lillers. En 1992 et après avoir obtenu brillamment un DUT en hygiène, sécurité et environnement, le jeune homme se décide à passer le concours pour devenir Sapeur-pompier afin de faire de sa passion un métier.

Un an plus tard, il obtiendra sa première affectation à Béthune en tant qu'officier. Après avoir servi durant 4 années à ce grade, Thierry Herreman est promu chef et prend ses fonctions à Bruay-la-Buissière avant d'intégrer en 2004 le Centre de commandement des alertes au CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) au poste de capitaine puis de commandant. En novembre 2011, le commandant prend la tête de la caserne d'Hénin-Beaumont, succédant alors à Pierre-Louis Herbaut.

Après avoir travaillé pendant plus de 6 ans dans l'ancienne caserne au 17 rue Octave Legrand, vous voici installé dans vos nouveaux locaux, qu'en pensez-vous ?

T.H. : L'ancienne caserne, près du commissariat, a été bâtie en 1965 et agrandie en 1990. C'était une structure peu fonctionnelle et vieillissante. Les locaux de vie étaient vétustes et la salle commune nous servait de salle de repos, de télévision, de réunion mais aussi de réfectoire.

Les locaux n'étaient plus adaptés : la caserne avait été construire pour accueillir 8 personnes alors que l'effectif permanent était de 20 soldats du feu.

Dans le nouveau centre, les chambres sont individuelles et nous disposons de deux salles distinctes pour nos réunions et pour assurer des formations.
Ces locaux qui s'étendent sur 2.500 m2 nous permettent de disposer d'un véritable accueil et d'espaces de vie.

La nouvelle caserne est excentrée par rapport au cœur de ville : est-ce un avantage ou un inconvénient ?

T.H. : La nouvelle caserne est idéalement placée ! Nous sommes toujours à une distance convenable pour nos interventions mais, en terme de temps, le gain n'est pas négligeable.

Nous pouvons toujours intervenir en quelques minutes dans les rues du centre-ville, mais nos interventions extra-urbaines sont facilitées puisque nous sommes proches, aujourd'hui, des grands axes routiers et nous évitons donc les flux de circulation du centre-ville.

La brigade d'Hénin-Beaumont couvre un secteur assez vaste. Pouvez-vous nous donner quelques chiffres afin de comprendre l'étendue votre travail ?

T.H. : Effectivement, notre centre opérationnel intervient sur 11 communes : Hénin-Beaumont, bien-entendu, mais aussi Billy-Montigny, Bois-Bernard, Courcelles-lès-Lens, Dourges, Drocourt, Rouvroy, Noyelles-Godault, Évin-Malmaison, Leforest et Montigny-en-Gohelle.

Afin d'accomplir nos missions, ce sont 59 pompiers professionnels et 65 pompiers volontaires qui se relaient pour apporter assistance et secours. En 2016, nos hommes et femmes ont réalisé 7.800 interventions.

Un crématorium à Hénin-Beaumont en soutien aux familles endeuillées

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre régionale des comptes revient sur la délégation de service public attribuée à la Société des crématoriums de France. Nous contestons son analyse d'une grande pauvreté intellectuelle !

La chambre reprend un rapport de 2013, réalisé dans des conditions litigieuses et obscures, qui estimait qu'un projet de crématorium allait se confronter à une « forte concurrence » et aux tarifs des autres crématoriums du secteur. Cette analyse est démentie dans les faits, puisque l'un des principaux acteurs funéraires français s'est manifesté pour porter le projet du futur crématorium, lors d'un appel d'offres lancé en 2015.

La chambre cite l'existence de projets (Orchies, Maubeuge et Caudry) qui se situent à l'extérieur de la zone de population du futur crématorium d'Hénin-Beaumont. Au final, il n'y a, dans un périmètre de 15 minutes en voiture, que deux crématoriums en fonction. Ce point a été validé par le rapport, établissant « un potentiel immédiat de 1.800 crémations par an (…) pour une population de 692.000 habitants ».

La chambre semble oublier un élément important dans son rapport : l'application de nouvelles normes environnementales pour tous les crématoriums à compter du 16 février 2018 (arrêté du 28 janvier 2010). En anticipant cette nouvelle règlementation, aucun coût supplémentaire n'est à prévoir pour la filtration des appareils de crémation d'Hénin-Beaumont.

Il faut savoir que ces nouvelles normes auront un impact financier important sur les anciens crématoriums (augmentation des tarifs d'environ 10 % à Beaurains, de 144 euros HT à Roost-Warendin dès 2018…).

Le crématorium situé à Vendin-Le-Vieil, par ailleurs saturé (il faut parfois attendre 6 jours pour un créneau libre), est fermé pour une mise aux normes. Ces travaux sont estimés à au moins 3.5 millions d'euros par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Ils auront un impact significatif sur les tarifs ou sur les finances locales (les contribuables de l'agglomération devront alors les financer).

C'est tout l'inverse à Hénin-Beaumont, où la mise en place d'une délégation de service public permettra à la Commune de ne supporter aucun des investissements et des risques (ils seront pris en charge par le délégataire, qui est une société privée). Ainsi, il n'y aura aucun impact négatif sur les finances, sur les contribuables ou sur les impôts. La Ville percevra une redevance dès l'ouverture, annoncée début 2018. Le crématorium sera l'un des moins chers du secteur.

La crémation : bientôt 50 % des obsèques

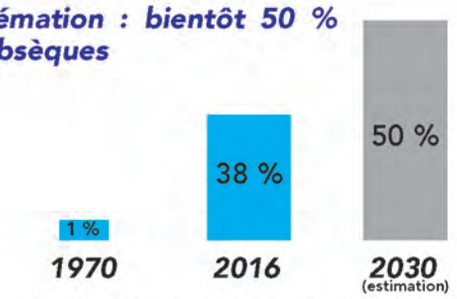

Les collectivités ont le devoir d'accompagner le deuil des familles en créant des crématoriums.

Source : Fédération française de crémation

Hénin-Beaumont a célèbré l'amitié Franco-Polonaise !

Les 30 octobre et 1er novembre derniers, se tenait à l'Espace François Mitterrand la 3e édition du Salon de la Pologne. Ce nouveau rendez-vous attendu - avec toujours plus de stands et d'animations - a ravi les visiteurs venus encore plus nombreux flâner dans ce coin de Pologne éphémère au coeur du Bassin minier.

Plus de 8.000 visiteurs venus des 4 coins de la région se sont bousculés aux portes du salon afin de pouvoir déguster de la charcuterie et des pâtisseries polonaises ou de rapporter un souvenir typiquement polonais comme une poupée Babouchka ! Les coups de cœur se sont enchaînés tout au long des deux jours et chacun a pu trouver son bonheur.

Le samedi soir, le salon a fait place à un bal polonais qui a ravi plus de 400 convives tous venus se déhancher sur les airs musicaux proposés par Pascal Stefanski.

Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau week-end bien polonais !

Arrêt sur un stand de friandises

Pause musicale en journée

Bal polonais

Roman Jaszczak et Steeve Briois

Le Salon de la Pologne a également constitué l'occasion de mettre en avant plusieurs personnalités emblématiques nous ayant fait l'honneur de leur présence.

Tout d'abord, Roman Jaszczak, illustre président du club de football féminin de Medyk Konin, jumelé avec le FCF Hénin-Beaumont. Ce passionné a formé des centaines de jeunes joueuses dans un club qui représente aujourd'hui la Pologne dans toute l'Europe.

Laurent Brice, Adjoint délégué au Sport, lui a confirmé son amitié avant de retracer son brillant parcours. En effet, il est à l'origine du club Medyk Konin avec lequel il a remporté 4 championnats, 8 coupes de Pologne et atteint les seizièmes de finale de la Ligue des champions.

M. le Maire lui a ensuite remis la médaille de la Ville comme geste de reconnaissance, suite à l'accueil exceptionnel réservé aux joueuses du FCF lors de leur stage de préparation réalisé, cet été, en Pologne.

Trois gloires du Racing club de Lens nous ont également fait le plaisir de se joindre aux invités d'honneur lors de l'inauguration. Tout d'abord Eugeniusz Faber, joueur du RC Lens de 1971 à 1975 et qui totalise 36 sélections sous le maillot polonais. Ensuite Joachim Marx, joueur du RC Lens entre 1975 et 1979, médaillé d'or aux JO de Munich en 1972 avec la Pologne et enfin Arnold Sowinski, gardien du RC Lens entre 1952 et 1966 et qui, comme entraîneur, aura réussi à faire remonter le club du championnat amateur à la Première division.

Avec les Gloires du Racing club de Lens

Le parc public rénové… et inauguré !

C'était une promesse de Steeve Briois et elle est tenue. Après d'importants travaux d'aménagement, les Héninois et Beaumontois étaient particulièrement nombreux à se presser pour l'inauguration de ce parc public repensé.

Depuis 1924, des générations entières se sont retrouvées et ont forgé des souvenirs dans cet écrin de verdure délaissé durant un temps. Premiers pas des enfants, photos de mariage, premières amourettes … D'aucuns en gardent des souvenirs qu'ils ne veulent pas oublier.

Véritable poumon vert du cœur de ville, le parc Elie Gruyelle vient de s'offrir une cure de jouvence sans précédent, avec la pose d'un nouveau mobilier, des espaces repensés et réaménagés, tels que le bassin qui s'est agrandi ou encore un nouvel éclairage permettant de créer une véritable harmonie.

Il n'est donc pas étonnant que plus de 250 Héninois aient pris note du rendez-vous afin de venir (re)découvrir, le dimanche 15 octobre, un parc public baigné par un soleil qui jouait les prolongations estivales.

Après avoir dévoilé la plaque inaugurale, M. le Maire s'est rendu – accompagné de la foule – dans l'enceinte du parc afin de contempler l'œuvre réalisée par Michel Cabusa sur un tronc de marronier malade.

Steeve Briois, Nicolas Moreaux et Jacques Martel ont ensuite symboliquement planté un arbre, témoin de ce parc repensé.

Les festivités se sont conclues autour du verre de l'amitié et sur des airs joués par l'Ecole municipale de musique.

UN MARTIN-PÊCHEUR S'INSTALLE AU PARC ELIE GRUYELLE

Atteint de la maladie du chancre suintant, le marronnier présent dans le parc aurait dû être abattu et évacué. Mais la Municipalité a décidé de donner une seconde vie à cet arbre en l'utilisant comme support pour l'artiste Michel Cabusa. Le sculpteur a donc réalisé un martin-pêcheur attrapant une truite. Toute une symbolique se cache derrière cette œuvre ! En effet, le martin-pêcheur est un signe distinctif d'un endroit sain ; s'il est présent, c'est qu'il y a une vie aquatique et donc que les eaux sont propres. C'est l'image du renouveau du parc.

Dans la nature, le martin-pêcheur a de jolies couleurs vives et brillantes et il est toujours surprenant de l'apercevoir : une similitude avec le parc qui a pris de nouvelles couleurs et surpris de nombreux promeneurs.

Si vous décidez de venir passer un moment dans le parc, observez bien la nature afin de l'apprécier, mais également la sculpture ; vous y découvrirez (peut-être) une grenouille, une libellule, un escargot… et même un mot. Ce mot n'est pas à lire dans son intégralité mais lettre par lettre. Et amusez-vous à aller en trouver la signification sur internet !

Vue d'ensemble du parc

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LE BONHEUR DES PARENTS ET DES ENFANTS !

Elle était attendue par les enfants ! La nouvelle aire de jeux a pris place dans le parc public.

Afin de l'intégrer parfaitement dans l'univers du parc public, la Municipalité a opté pour un espace constuit en bois naturel de robinier.

Cet aire de jeux qui arbore un look digne de la cabane de Robinson Crusoé est conçue pour des enfants de 2 à 12 ans.

Avec deux univers distincts, les enfants de 2 à 6 ans auront tout le loisir de s'offrir un instant de glisse grâce au toboggan ou de s'amuser sur les abeilles et la coccinelle montées sur ressort.

Quant aux plus grands, ils pourront jouer les aventuriers sur un parcours comprenant 7 plateformes reliées par des poutres, ponts de singes, tunnels... De beaux moments en perspective !

ET MAINTENANT, L'OPPOSITION S'EN PREND AU PARC PUBLIC ET À L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'HÉNIN-BEAUMONT

L'ancien maire Binaisse avait laissé le parc public dans un état lamentable en 2014. Un parc sale, abandonné à la gadoue, sans jeux pour enfants et sans éclairage. Lorsque Steeve Briois a proposé sa rénovation en conseil municipal, l'opposition a refusé de voter les crédits, voulant que le parc public meure à petit feu.

Les élus d'opposition ont boycotté l'inauguration pourtant annoncée sur tous les réseaux sociaux. Et Binaisse et Tondelier ont violemment critiqué, par le biais d'un anonyme, le parc public et l'école de musique d'Hénin-Beaumont. S'en prendre à ces deux emblèmes n'est pas anodin. C'est le rayonnement de notre ville que l'opposition vise. Ils veulent qu'Hénin-Beaumont soit insultée et vilipendée, tant leur haine de notre ville est manifeste.

Comment expliquer qu'ils puissent, par exemple, reprocher à notre école de musique de jouer des standards américains ?

Les spécialités de notre école de musique sont précisément le jazz et la musique moderne américaine, elles font partie des principales inspirations d'une bonne partie de l'équipe enseignante et c'est cette compétence dans ce domaine qui fait l'excellente réputation de notre école municipale. Qu'y-a-t-il de critiquable à cela ?

Mais n'ayant rien de négatif à se mettre sous la dent, l'opposition n'a plus que le positif à critiquer et salir, ce qu'elle fait maintenant systématiquement en ligne et sur les réseaux sociaux, puisque ses membres désertent le conseil municipal.

Cette nouvelle stratégie, après une succession de revers électoraux, ne sera pas plus payante que les autres. S'ils n'aiment pas notre ville, qu'ils n'essayent pas d'en dégoûter les autres, cela ne marchera pas.

Carton plein pour la Foire d'automne de l'ASOR !

Les 21 et 22 octobre, l'Espace François Mitterrand accueillait le « triptyque évènementiel » de l'ASOR : une Bourse militaria, une braderie et le Salon d'automne du vin, de la gastronomie et de l'artisanat. Le succès des précédentes éditions ne pouvait que présager, une fois de plus, d'une édition record !

Des centaines de personnes ont déambulé dans les différentes salles, afin de pouvoir profiter des nombreuses animations proposées par l'Association des sous-officiers de réserve. Que ce soit les yeux ébahis des plus petits devant les stands de jouets présentés à la Braderie ou les papilles des fins gourmets qui frétillent au Salon d'automne,. tout le monde a trouvé son bonheur ! Les visiteurs n'ont qu'un seul regret : ces deux jours sont passés trop vite… Mais vivement l'an prochain !

L'amour est éternel...

Marie-Jeanne et Jean-Marie Baussart

C'est lors d'une fête surprise à Sallaumines que Marie-Jeanne et Jean-Marie se sont rencontrés pour la première fois. Seulement 3 ans après ce rendez-vous, les deux amoureux se sont dit « oui » le 1er juillet 1967. De cette union sont nés David et Tony, deux bambins que les parents ont chéris et aidés à grandir.

Aujourd'hui, les enfants devenus adultes ont offert à leurs parents 10 petits-enfants (Amandine, Eve-Marine, Emeline, Alicia, Engélo, Marie-Sara, Enzo, Loren, Eden et Linou), ainsi que deux arrière-petits-enfants.

Les deux amoureux aspiraient à constituer une famille nombreuse, le rêve est donc exaucé. Cette grande famille s'est réunie le 1er juillet à l'hôtel de ville pour célébrer, toutes générations confondues, l'Amour.

Michèle et Jean-Paul Hadoux

Le 16 août 1967, Jean-Paul et Michèle se sont promis amour et fidélité dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville. 50 ans plus tard, c'est à la même place que nous les avons retrouvés pour confirmer cet engagement fort.

C'est au détour d'un bal que les deux tourtereaux se sont rencontrés, avant de se construire un avenir commun. De cet amour sont nées 3 filles - Christelle, Catherine et Carole - qui ont émerveillé la vie du couple.

Le statut de parents a évolué et ils sont, aujourd'hui, 2 grands-parents heureux de partager avec Adeline, Alexandre, Vincent, Appoline et Léo les joies d'une vie de famille. Une 4e génération vient de pointer le bout de son nez, pour le plus grand bonheur de tous, avec la naissance de la petite Louise.

- Etat-civil -

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Alia ANIOLA, Charfeddine ATIA, Elsa BACUS, Logan BLARY, Asaël BONYEME, Maëlys CHEVALIER, Héloïse CLAY, Nolan COUSIN, Juliano DEGARDIN, Augustin DELECOLLE COPIN, Florine DE MULDER, Nolan DESAILLY, Laïna DMYTROW, Aymen DRISSI, Linaya FLAHAUT, Anaël GOULOIS, Leylia HENOCQUE, Soan HENOCQUE, Micah LAVARDE, Gustaw MARKS, Vincenzo PETIT, Amandine PEUVERGNE, Théo PONTHIEUX, Léa RINGARD, Maxence SALINGUE, Kelyanna TRANIN, Eliezio WALLON, Martin

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Yvonne ALLAIN, Pascale BACLET, Francis BARTHELEMY, Estelle BERNARD, Zohra BOUROUBA, Dominique CHARLES, André DAMIENS, Marie DEBOUCQ, Nicole DERNONCOURT, Jeanne DEUTSCH, Christelle GENOU, Yolande DROMBY, Jeannine ETIENNE, Marcelle FLAHAUT, Mahdjoub GUEDOUAR, Marianna HALBINA, Alexis HERBAUX, Jacqueline LAMBENNE, José LEDDA, Michèle LETOR, René LOMBART, Irène MORAS, Gérard MORELLE, Pierre MUREDDU, Marius PAPIN, Jean PAWLAK, Dominique PIESSET, Jean POZNIAK, Khelidja SAADA, Martine SIMON, Thérèse SKROBACZ, Hélène SZOSTAK, Lucienne VALTILLE, Didier VAN DEUREN, Marie VASGOLD, Elisabeth WALOSZEK, Jean-René WATTEZ,

In memoriam

Maître Jean René Wattez

C'est en ce samedi 23 septembre 2017, à l'âge de 85 ans, que monsieur Wattez nous a quittés. Laissant derrière lui son épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

On se souviendra longtemps d'un avocat hors pair, prêt à tout pour défendre son prochain. Également ancien bâtonnier, il s'affairait toujours à remplir son rôle afin de présider le Conseil de l'ordre et de résoudre les conflits, qui peuvent opposer des avocats. Sans oublier qu'il était le président d'honneur de l'Agence nationale de l'habitat du Nord-Pas-de-Calais.

C'est à l'âge de la retraite qu'il est mis à écrire. Son livre de 116 pages *Parlez-moi d'AJ* , est sorti en 2011 : une fierté pour ce grand monsieur et sa famille. Beaucoup de souvenirs nous resterons en tête, nous le regrettons déjà.

Ils se sont dit "Oui"

La municipalité leur présente ses félicitations

Karim AINAOUI et Paloma DIREZ, Jordan BADAOUI et Oumelkheir BENBOUZID(1), Fawzi BAHRI et Émilie SEMNONT, Gwendoline BAURAIN et Kévin FROIGNEUX(2), Marine BLOMME et Romain BOURGOIS(3), Corinne BREBANT et Farid NAAR(4), COLLINET et LEPEZ(5), Najia DAHOU et Amine MOKADEM, Morgane DEHIMENE et Julien ROBINET, Kévin DROLEZ et Mélanie HENON(6), Marina DUEZ et Pierre SMIEJEK, Amandine GENDILLARD et Wilfrid WIART(7), Johannie LOUBRY et Ali OUBAHA, Erwan MERCIER et Célia PICQUE(8), Jérôme MOLKA et Élodie SIMONEAUX(9), Arnaud MONTEUUIS et Élodie NAGA(10)

Le Duo Aquilon, de retour pour les Voix de novembre

Nicolas Zielinski et Flavien Bassimon, du Duo Aquilon, nous avaient fait le plaisir de se produire en novembre 2014 dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre. Ils reviennent prochainement pour participer aux Voix de novembre.

Nicolas et Flavien, bonjour et merci de nous accorder cet entretien. Une question simple : qu'est-ce qui vous a incités à revenir vous produire à Hénin-Beaumont ?

Nous sommes très heureux d'avoir été réinvités par les Héninois. Nous avions présenté en 2014 notre spectacle sur la commémoration de la Grande Guerre.

Nous avions l'envie de repartir sur une toute nouvelle forme, plus légère et joyeuse, avec un thème plein de vie qui nous correspond. Mais aussi et surtout avec un spectacle mis en scène.

Le spectacle que vous allez produire à Hénin-Beaumont est une création. Comment appréhendez-vous cette première ?

Avec beaucoup d'enthousiasme d'abord. C'est un spectacle qui nous tenait particulièrement à cœur. Durant les répétitions, nous y prenons déjà beaucoup de plaisir.

C'est une nouvelle aventure pour le Duo Aquilon et c'est très porteur. Bien sûr, éprouver son spectacle devant un public est un grand moment de stress, mais c'est un passage naturel qui nous permettra de l'adapter et de le peaufiner. C'est un travail excitant.

Nous vous avons quittés en 2014 : quelle est votre actualité culturelle et professionnelle ?

Le Duo Aquilon se fait de plus en plus connaître et nous offre plusieurs occasions de nous produire comme prochainement à Aniche, le 12 novembre, avec l'APEPAC.

Nicolas : je serai très prochainement à Bruxelles dans *La Lettre volée*, d'après l'oeuvre d'Edgar Poe, un opéra contemporain de Denis Bosse qui m'a écrit le rôle de Dupin. Et, plus proche, je serai à Calais en 2018 dans la création de *Don Giovanni* produite par la compagnie Lyric & co. avec le rôle de Don Juan le 13 mars.
Flavien : je me produirai avec l'Orchestre de Chambre de Lille en 2018 dans divers programmes. Je continue aussi l'enseignement, qui occupe une grande partie de mon temps à Anzin et Sin le Noble.

Sans dévoiler le synopsis du spectacle, pouvez-vous nous parler de sa thématique ?

C'est l'histoire d'une rencontre ou plutôt de retrouvailles. Nicolas est un cadre stressé à qui tout réussit.

Après de longues années, il retrouve la maison de son enfance pour en réaliser la vente. Pressé et sûr de régler cette transaction rapidement, il est loin d'imaginer que dans son ancienne chambre, son passé et son ami imaginaire l'attendent… Cet ancien complice connaît tout de Nicolas. Il l'entraînera dans un monde fantastique, nostalgique et introspectif à travers la musique et leurs souvenirs.

Ensemble ils vont revivre l'innocence, les joies et les émotions de l'enfance. C'est un véritable voyage initiatique qui laissera à tout jamais son empreinte chez les protagonistes...

A VOS AGENDAS !

LES VOIX DE NOVEMBRE

Programmation exceptionnelle les 17, 18 et 25 novembre à l'Escapade.

17 novembre à 20 h 30,
North Gospel Quartet ;

18 novembre à 20 h 30,
Duo Aquilon

25 novembre à 20 h 30,
Et le charme Opéra

Un rendez-vous lyrique devenu incontournable en automne !

Spectacles gratuits.
Réservation obligatoire
au 03 21 74 99 99

Le Chat Botté : une comédie musicalement féérique

N'est-ce pas terrible pour un pauvre meunier de recevoir uniquement un chat en héritage ? Cependant, fidèle serviteur chaussé de bottes magiques, ce chat pas comme les autres réussira à marier son jeune maître à la princesse du royaume.

Un spectacle empreint d'originalité, où l'on s'amuse, un billet pour une aventure musicale, toujours joyeuse, où le public, quel que soit son âge, participe activement.

Haut en couleurs, empli de gaieté et de poésie, *Le Chat botté* est bâti autour de chansons aux refrains faciles et entraînants.

C'est désormais une belle tradition de fin d'année : le spectacle à destination du jeune public qui réunit à chaque fois plus de petites et de petits Héninois pour s'émerveiller juste avant Noël.

Nous vous proposons pour cette année 2017 une comédie musicale féérique pour les plus petits, mais aussi les plus grands, dans un décor grandeur nature avec, notamment, la création d'un château reconstitué.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE - 16 H
OUVERTURE DES PORTES À 15 H
ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND
(RUE RENÉ CASSIN)

GRATUIT - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
AU 03 21 74 99 99

L'actu de l'escapade

Infos et réservations :
L'Escapade, 263 rue de l'Abbaye ;
03 21 20 06 48 ;
accueil@escapadetheatre.fr ;
www.escapadetheatre.fr
Tarifs : 9 € / 7€ réduit / Pass saison 6 places pour 36 €

NOUS SOMMES LE VENT DEBOUT

L'envol - Centre d'art et de transformation sociale
Mercredi 8 et vendredi 10 novembre à 20 h
Représentations scolaires :
jeudi 9 novembre et vendredi 10 novembre à 14 h 30

Depuis mai 2017, 12 jeunes en insertion, élèves de La Classe départ, formation innovante créée par L'Envol, suivent une formation basée sur la rencontre des arts tout en travaillant à l'écriture d'un projet de vie et à une intégration citoyenne.

Nous sommes le vent debout, ce sont des histoires de vies, la vie d'une certaine partie de la jeunesse d'aujourd'hui, celle des quartiers dits « populaires ». Les mots qu'ils nous livrent dans ce spectacle sont bruts, brutaux, parfois dérangeants mais toujours empreints d'espoir. Ce ne sont pas des comédiens ou des auteurs, ce sont des témoins. Des témoins de notre temps. Ils prennent possession du théâtre comme d'un espace de dialogue, une tribune où le chant, la danse et le jeu se conjuguent au pluriel. Un regard sans concession sur notre présent. Un événement.

UNE VIE BIEN RANGÉE D'ADOLPHA

Compagnie Detournoyment
Samedi 02 décembre à 20 h

Adolpha commence le récit de sa vie par « Il était une fois ». Pourtant, son histoire, que Corinne Masiero nous raconte, est tout sauf un conte de fées. Ce qu'il y a de plus remarquable là-dedans, c'est qu'il n'y a pas l'ombre d'une trace de misérabilisme, alors que le trait est plus que noir. C'est la marque de fabrique d'Adolpha : le pire est toujours sauvé par un goût de vivre qui emporte dans son élan ce qu'il y a de plus désespéré.

Salon des beaux-arts, la tradition continue

Le 74e Salon des Beaux-arts qui s'est déroulé du vendredi 6 au dimanche 15 octobre dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, a encore proposé une exposition particulièrement riche et stimulante. C'est donc tout naturellement que le succès fut au rendez-vous : du vernissage au dernier jour, les visiteurs sont venus nombreux admirer les œuvres des différents artistes.

Se voulant populaire et accessible, le salon a ouvert ses portes aux enfants scolarisés dans la commune.

Ainsi, les petits Héninois et Beaumontois ont pu approcher le monde culturel à l'occasion de visites organisées tout au long de la semaine. Une excursion qui a permis d'éveiller la curiosité de chaque enfant.

BERNARD DHAISNE RÉCOMPENSÉ

Président de l'association des Amis des beaux-arts, Bernard s'est vu remettre des mains de Mme Marine Le Pen – Députée de la circonscription – la médaille de l'Assemblée nationale.

Cette décoration vient récompenser son implication à la réussite de cet évènement culturel. Emu, il n'a pas manqué de partager cette preuve de reconnaissance avec ses amis artistes et d'avoir une pensée appuyée pour Albert Decuf, fidèle ami disparu cette année.

UNE ARRIVÉE TRIOMPHALE POUR CETTE GRANDE BOUCLE DES MALADIES RARES

Parti le 18 septembre dernier afin de sensibiliser la population aux maladies rares, Frédéric Debusschere a parcouru une bonne partie de l'hexagone sur son vélo.

Après 21 étapes, pour certaines vallonnées, c'est un homme heureux mais qui en avait plein les pattes que nous avons retrouvé sur la ligne d'arrivée du Stade Delabre.

Avec seulement 5 mois d'entraînement, ce périple ne fut pas de tout repos pour le jeune cycliste qu'il est. « Les trois premières étapes ont été les plus difficiles, il a fallu que mon corps s'adapte à l'effort demandé. », mais son mental l'a emporté sur la douleur et, malgré des étapes où les conditions météorologiques défavorables auraient pu le décourager, Frédéric n'avait qu'un objectif en tête : boucler ce Tour de France et faire parler de la maladie dont son fils est atteint, la maladie de Dent

Heureusement pour lui, l'ensemble du parcours n'a pas réservé que des mauvaises surprises. Effectivement plusieurs villes avaient décidé de jouer le jeu en accueillant en grande pompe le sportif émérite.

C'est le cas notamment de Guingamp, Souillac, Gleizé, Rioz, Sedan et Hirson qui avaient organisé une réception en son honneur.

Fatigué mais pas découragé, Frédéric envisage déjà de remonter sur son vélo dans les années à venir. En attendant, il profite de sa famille et tient à remercier chaleureusement sa femme, son frère et ses deux beaux-frères, qui l'ont accompagné dans la voiture suiveuse.

S'engager au quotidien pour sa propre santé : une prévention citoyenne.

Les actions de prévention vers les enfants constituent une priorité pour la Fédération française de Cardiologie, car ils n'ont pas encore adopté de manière définitive les mauvaises habitudes d'hygiène de vie, déclare le Professeur Claire Monier-Véhier, Présidente de cette fédération.

A nous de leur montrer que faire de l'activité physique, manger sainement et ne pas prendre la première cigarette, c'est davantage un plaisir qu'une contrainte.

D'ailleurs Fabien Gilot, multi-médaillé olympique en natation, insiste sur la notion de plaisir dans le sport. S'engager au quotidien pour la santé de nos enfants, c'est aussi une prévention citoyenne, contribution de chacun d'entre nous à la pérennité de notre système solidaire de protection sociale.

GERARD DELSAUX,
ADMINISTRATEUR DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE DU NORD-PAS-DE-CALAIS

LABELLISATION DU BADMINTON CLUB D'HÉNIN-BEAUMONT

C'est un homme heureux que nous avons rencontré ! Dominique Dufour, président du Badminton club d'Hénin-Beaumont est fier du renouvellement de la labellisation de son club.

Ce passionné de sport investi complètement dans ses tâches de président a su au fil des années faire évoluer son club initialement vu comme un club de loisirs en un véritable acteur renommé du badminton dans la région. Il a fallu de l'énergie, de la persévérance et du temps à Dominique Dufour pour obtenir ce résultat. Il souhaite aujourd'hui pérenniser cette reconnaissance obtenue pour la 3e année consécutive.

Cette labellisation « 1e étoile de l'Ecole de la Fédération française de badminton » permet, aujourd'hui à son club d'être présent au niveau fédéral, régional mais également départemental. Dominique Dufour souhaite, cette année, mettre la priorité sur l'école de Badminton qui forme dès le plus jeune âge les futurs badistes qui feront briller le club ! Pour cela, un nouvel éducateur pour les jeunes vient d'intégrer le club. Le prochain objectif du président est de décrocher une seconde étoile !

Direction l'Atrium pour le week-end sport en famille

Le 26 novembre prochain, le week-end sport famille se déroulera à l'Atrium.

Vous pourrez profiter de cours de fitness et divers ateliers de remise en forme. Pour cela deux sessions vous seront proposées à 9 h 30 puis 10 h 45. Vous aurez également la possibilité d'utiliser gratuitement la salle de musculation, sous l'œil avisé des professeurs de l'Atrium.

L'Atrium vous invite à participer gratuitement au traditionnel week-end sport en famille. L'ensemble de ces activités sont bien sûr gratuites et nous vous attendons très nombreux.

26 novembre à partir de 9 h 30
Salle de l'Atrium

Et de deux, pour le jeune Claude Libert !

Le sociétaire de l'Amicale des boulistes Kennedy a de quoi rendre fiers les dirigeants de son club. Après avoir décroché en 2016 son premier titre de Champion de France de pétanque dans la catégorie cadets, le jeune de 15 ans réitère l'exploit à Limours (91) en décrochant un deuxième titre national.

Mené durant cette partie qui l'opposait à l'Yvelinois Maxence Tur, Claude Libert a su revenir au score afin de décrocher les 3 points qui lui ont permis de remporter ce nouveau titre.

Une fierté pour sa famille, qui lui a donné le goût de ce sport, mais également pour ses amis boulistes. Lors de son précédent titre, il nous avouait vivre sa passion au jour le jour et c'est toujours le cas. Le jeune Héninois qui a la tête sur les épaules nous promet encore de grands moments d'émotion.

Comme le dit le proverbe, « Jamais deux sans trois ! » : nous lui donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2018 pour un nouvel exploit. Steeve Briois souhaite une nouvelle fois à Claude une pleine réussite dans son avenir sportif, mais également scolaire !

CIRCUIT NATIONAL JUNIORS À L'ÉPÉE MASCULIN ET FÉMININ

La première étape du Circuit national juniors à l'épée, organisée par le cercle d'escrime d'Hénin-Beaumont, s'est déroulée à l'espace François Mitterrand les 23 et 24 septembre dernier.

Ces manches réparties aux quatre coins de l'hexagone sont réservées aux catégories cadet, junior, senior et servent de référence pour les futures sélections internationales et à l'établissement du classement national.

Plus de 40 pistes d'escrime - installées dans les 3 salles de l'Espace François Mitterrand - ont été nécessaires pour accueillir les 400 escrimeurs venus se défier sur les terres héninoises.

Une nouvelle fois, l'ensemble des participants ont salué l'organisation parfaitement orchestrée par le Cercle d'escrime avec, notamment, la remise des récompenses qui a eu lieu le dimanche en début d'après-midi afin que les participants des clubs les plus lointains puissent regagner leur région en toute quiétude.

Sur le plan des résultats, Lilian Nguefack, inscrit au club de Levallois, remporte l'épreuve masculine en s'imposant face au beauvaisien Luidgi Midelton après un match âprement disputé sur le score de 12 à 11. Côté féminines, la victoire revient à Camille Nabeth, du club de Lyon épée, qui s'est imposée 15 à 12 contre la grenobloise Alya Bayram .

Le Cercle d'escrime vous donne rendez-vous en février 2018 pour l'organisation de l'étape nationale juniors, de fleuret cette fois-ci !

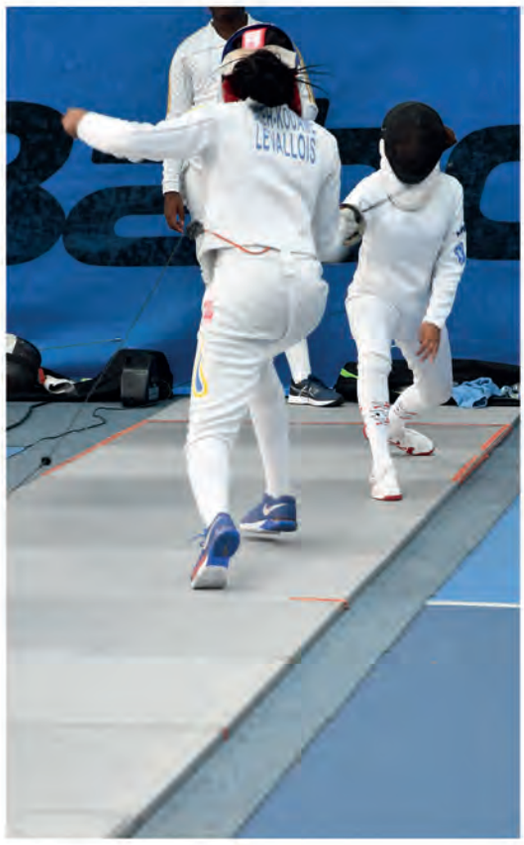

LE 3 DÉCEMBRE, LA SAINTE-BARBE VOUS FERA COURIR

La traditionnelle course de la Sainte-Barbe revient pour une nouvelle édition. Que vous soyez amateurs ou férus de course à pied, les organisateurs ont pensé à vous !

LA COURSE DE LA SAINTE-BARBE.

3 parcours de 3, 5 et 10 km seront proposés par Hénin endurance Team aux coureurs les plus chevronnés.

Les courses de 3, 5 et 10 km :

3 km	2 euros	Benjamins	Départ : 10 h
5 km	6 euros	Minimes à Master	Départ : 10 h 30
10 km	8 euros	Cadets à Master	Départ : 10 h 30

LA COURSE EN FAMILLE :

Gratuite et ouverte à tous, l'épreuve sera l'occasion pour les petits comme pour les grands de venir se dépenser sur un parcours d'un kilomètre.

Le départ de la course sera donné à 9 h 30. Vous pourrez ensuite profiter de l'ambiance festive qui règne tout au long du parcours. Déguisements et musique viendront vous motiver pour franchir la ligne d'arrivée. Alors enfilez votre plus beau déguisement et venez nombreux. Les plus beau looks seront récompensés à l'arrivée !

Pour les 2 courses, le retrait des dossards et les départs se feront à l'Espace François Mitterrand (rue René Cassin) à partir de 8 h 30.

VOUS POUVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOUS INSCRIRE AU 03 21 08 60 40 OU SUR HTTP://CLUB.QUOMODO.COM/SAINTEBARBE

Créée le 9 septembre 1989 sous l'impulsion de 9 femmes, l'association « l'Accueil 9 de coeur » proposait initialement une permanence d'accueil pour les femmes en détresse au 9 de la rue Diderot à Lens. Ce n'est que deux ans plus tard que le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'une trentaine de places verra le jour.

La structure, dont l'objet social premier est de venir en aide aux femmes, couples et familles en danger au sein de leur domicile, est aujourd'hui connue et reconnue pour son implication dans l'aide aux femmes et hommes victimes de violences conjugales

Après de nombreuses évolutions, la structure dispose de 78 places sur une période pouvant aller jusqu'à 6 mois d'hébergement et de 20 places supplémentaires – dont 6 disponibles 24/24 et 7/7 – lorsque la situation nécessite une solution provisoire urgente.

Une référente sur le département

Bien plus qu'un simple centre d'hébergement, l'association, qui intervient sur le Pas-de-Calais, propose un véritable projet de vie et de réinsertion sociale aux résidentes grâce à ses initiatives comme Systémia, qui propose des thérapies individuelles ou conjugales.

Co-animateur avec les services de l'Etat du « Réseau de prévention et de lutte contre les violences conjugales » qui œuvre avec plus de 130 professionnels et bénévoles tels que la police, la gendarmerie, le parquet de Béthune ou encore les services sociaux.

L'association promeut sa noble cause par de la prévention auprès du grand public, mais également par de la formation à destination des élus et des agents du Service public afin de pouvoir détecter et orienter correctement les victimes de violences conjugales.

Une confidente qui vous écoute

Depuis 2012, l'association a mis en place un accueil de jour ouvert 365 jours par an de 8 h à 20 h.

Dans un espace convivial et discret, l'Accueil 9 de cœur offre aux victimes une écoute gratuite et confidentielle, mais également un accompagnement dans leur choix, leur préparation d'un départ du domicile conjugal ou encore des informations sur leurs droits.

Une professionnelle qui vous accompagne

Grâce à ses liens étroits avec les autres membres du réseau de lutte et de prévention contre les violences conjugales, la structure accompagne les victimes dans leurs démarches et propose - avec l'aide d'éducateurs spécialisés et d'un thérapeute - un projet personnalisé qui soutient la victime dans ses choix.

25 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

LE RUBAN BLANC CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Son origine

La campagne du Ruban blanc prend son origine dans la tuerie du 6 décembre 1989 où 14 jeunes filles perdront la vie et 12 seront blessées au sein de l'Ecole polytechnique de Montréal.

L'assassin laissera une lettre dans laquelle il expliquera avoir commis cet acte de barbarie en représailles des acquis obtenus par les féministes dans leur combat pour l'égalité hommes/femmes.

A la suite de l'onde de choc provoquée par ces crimes ignobles, les étudiants canadiens décideront de fonder à l'automne 1991 « The White Ribbon Campaign", un mouvement de sensibilisation aux violences faîtes aux femmes.

Depuis, cette campagne est devenue internationale et se déroule entre la Journée contre les violences faites aux femmes qui a lieu le 25 novembre et le 6 décembre, date de cet attentat mysogine.

La violence ne se conjugue pas seulement au féminin !

Dans une étude diffusée en septembre 2017, le ministère de l'intérieur publie des chiffres qui font froid dans le dos. Les violences conjugales ont officiellement retiré la vie à 123 femmes en 2016 soit 10 % de plus qu'en 2015. C'est donc une femme qui meurt, tous les 3 jours, sous les coups de son compagnon.

Même si la proportion est moindre, cette même étude nous montre que les femmes ne sont pas les victimes exclusives de ces violences, puisque 34 hommes ont perdu la la vie sous les agressions violentes de leur partenaire.

Semaine Bleue 2017 : une belle réussite !

Le Club Scrabble

Lancement de la Semaine bleue avec la chorale de la Résidence Pasteur

Loto à la Salle du Colysée

Le thème de la Semaine bleue 2017, « A tout âge faire société », a finalement fait écho à l'investissement et à la participation exponentielle des seniors de la commune, aux activités, animations et spectacles proposés lors de ce temps fort.

En effet si, l'an dernier, cette belle semaine avait eu un grand succès, 2017 l'a surpassée tant vous avez été encore plus nombreux sur l'ensemble des manifestations, affichant ainsi un succès inégalé lors de cette édition.

Votre engouement pour le repas gastronomique pour lequel vous avez été plus de 500 à en apprécier le contenu, la décoration des tables et le repas proposé en partenariat avec le lycée Senez, les découvertes, les initiations et les spectacles, s'est confirmé mais vous avez également apprécié les nouveautés telles que le dispositif « J'emmène mes grands-parents à la cantine ».

L'organisation de cette semaine représente un travail conséquent, porté avec enthousiasme par les élus, les associations, les services municipaux, le CCAS, les prestataires et votre présence croissante chaque année, est notre récompense : relèverez-vous le challenge d'être encore plus nombreux l'an prochain ?

Chiche, et rendez-vous en 2018 !

Cours d'aquagym à la Piscine

Théâtre à l'Escapade

Forum des Aînés

Repas des Aînés

Spectacle cabaret Frenchy

Moules frites à la Résidence Pasteur

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ J'EMMÈNE MES GRANDS-PARENTS À LA CANTINE

Dans le cadre de la Semaine bleue, la Caisse des écoles, en étroite collaboration avec le CCAS, a proposé à nos aînés de venir partager avec leurs petits-enfants un repas au sein des restaurants scolaires de la commune.

Ce sont plus de 130 mamies et papis qui se sont prêtés au jeu - du 3 au 6 octobre - le temps d'un déjeuner. L'occasion pour tous de partager un moment convivial en toute décontraction.

Modernisation des services dédiés à la famille

Vous connaissez, depuis l'an dernier, les nouvelles modalités d'inscription, de gestion des présences et de facturation des activités périscolaires et extrascolaires : cantine, garderie, centre du mercredi, accueils de loisirs, colonies de vacances, etc.

Vous pouvez désormais réaliser certaines démarches liées à ces activités depuis votre domicile : réservation, suivi des consommations et paiement des factures en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Se connecter au Portail Famille : soit par le lien disponible sur le site internet de la commune, soit directement par le lien internet qui vous sera communiqué prochainement.

2. Créer son espace personnel : il suffit de suivre les indications sur la page d'accueil. Attention, pour créer votre compte, il vous faut une adresse e-mail valide.

3. Enregistrer la « clé enfance » : cette clé sera envoyée à toutes les familles déjà enregistrées auprès de la Caisse des écoles ou du service Jeunesse.

4. Accéder à votre accueil : vous pourrez alors accéder à votre accueil personnel et gérer les activités de vos enfants, payer en ligne les activités réalisées…

CONDITIONS PRÉALABLES

Pour bénéficier de ces services, votre famille doit être connue de nos services. Il est donc indispensable de nous retourner la fiche d'inscription individuelle pour chacun de vos enfants. Celle-ci est disponible sur le site internet de la commune ou dans les services de la Caisse des écoles et du service Jeunesse.

SOUHAITONS-LEUR UN NOUVEAU DÉPART ET UNE BONNE ARRIVÉE !

En cette rentrée de septembre 2017, certaines personnalités héninoises du monde enseignant ont quitté leurs fonctions.
Notamment M. Duranel, proviseur du lycée Henri Senez, qui a fait valoir ses droits à la retraite. En dix ans, M. Duranel a imprimé sa marque à un établissement d'envergure, qui compte aujourd'hui plus de 1000 élèves.

Le rayonnement de l'établissement et la mise à l'honneur des valeurs d'effort et de courage contribuent à attirer les jeunes du territoire vers les voies de l'enseignement professionnel et technique. Les métiers de la restauration, de la vente, de la mécanique auto, du commerce et de la gestion attirent !

Grâce à l'engagement de M. Duranel et de ses équipes, les formations initiales et formations continues du lycée Senez d'Hénin-Beaumont ont encore de beaux jours devant elles. Saluons son successeur à la tête de l'établissement, M. Marc Tellier, et souhaitons-lui autant de succès et de réussite qu'à son prédécesseur.

Nous pouvons également souligner l'arrivée sur la commune de Mme Decoster, nommée directrice de l'école élémentaire Léon Blum. Après avoir assumé les fonctions de directrice d'école maternelle pendant plusieurs années à Drocourt, Madame Decoster a pris la direction de l'établissement depuis le 1er septembre 2017 !

Quant à l'école Guy Mollet, la succession de Mme Kopaczewskl était à suivre. En effet elle a quitté l'école en juillet 2016 après l'avoir dirigée pendant plus de dix ans.

C'est donc Mme Lefevbre, enseignante de l'école Guy Mollet depuis de nombreuses années, qui a accepté l'intérim de Mme Kopacjewski durant l'année scolaire 2016/2017.

En juin, à l'issue du mouvement des enseignants, Mme Lefevbre est devenue la directrice titulaire de l'école Guy Mollet. Reconnue pour son implication dans la vie municipale, l'école Guy Mollet bénéficie pleinement de l'héritage de Mme Kopajewski pour se projeter vers l'avenir.

Elèves de l'Ecole élémentaire Michelet : ce qui va changer !

Suite à l'incendie accidentel de mai 2017, un vaste chantier est en cours au sein de l'école maternelle Michelet. Il se poursuivra jusqu'en fin d'année sans gêner le fonctionnement normal de l'établissement scolaire.

La Municipalité procède, depuis le début des vacances de la Toussaint, d'importants travaux dans différentes salles de l'école. Le réfectoire (sols souples, faux plafonds, peinture), l'ancienne cuisine pédagogique (remplacement des menuiseries, plâtrerie, peinture), trois salles de classe et la salle des professeurs en sont l'objet.

Des travaux portant sur électricité et sur la ventilation sont également à signaler.

Un restaurant scolaire sera également créé au sein de l'école et les enfants pourront s'y restaurer tous les midis à partir du mois de janvier.

En attendant la livraison, une navette gratuite sera mise à disposition des élèves pour les conduire jusqu'à la cantine Darcy.

D'AUTRES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Priorité de l'action du Maire, la municipalité profite des vacances de la Toussaint pour réaliser quelques aménagements pour le confort et la sécurité de nos enfants.

Ecole Dubreucq :

rénovation du trottoir et remplacement de la clôture

Ecole Guy Mollet :

changement des menuiseries dans la salle de restauration scolaire et la salle informatique

Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux :

travaux d'étanchéité, réfection des plafonds et des terrasses

Chassé-croisé au multi-accueil

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ...

Le 26 septembre dernier, M. le Maire et son équipe municipale ont reçu les familles des enfants nouvellement accueillis à la crèche.

Après avoir prononcé un mot de bienvenue, Steeve Briois a offert à ces nouveaux usagers un livre qui éveillera, sans nul doute, leur curiosité.

... BONNE SCOLARITÉ AUX ANCIENS !

Dans ce grand chassé-croisé des enfants, c'est au Multi-accueil et en présence d'Aurélia Beigneux - adjointe déléguée à la Petite enfance - que les enfants ayant quitté la structure pour rejoindre les bancs de l'école se sont réunis. La cérémonie a permis de visionner un film retraçant leurs moments de vie au sein de la structure. Fous rires et bonne humeur garantis !
Les enfants sont ensuite repartis avec un livre et un cahier de vie personnalisé, afin qu'ils n'oublient pas les années qu'ils ont vécues à la crèche avant d'entamer leur vie de grand !

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS
S.A.R.L. CREPIN
www.sarlcrepin.fr
303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38
Depuis 1961, à votre service .
LES PROS de l'accessibilité
RGE QUALIBAT
Professionnel du Gaz

MVF
MENUISERIES P.V.C
VOLET ROULANT
MOTORISATION
PORTE DE GARAGE
TVA 5.5 %
DEVIS GRATUIT
481 bis, rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 20 70 71
RGE QUALIBAT

Une saison propice pour entretenir son jardin

En cette période pré hivernale, la taille de haies, l'élagage des arbres et des arbustes ont débuté et chaque habitant possédant un jardin arboré peut être amené à réaliser des travaux de cette nature.

Cette saison étant également l'occasion de planter des arbres ou arbustes, voire de nettoyer son espace vert, il est important de rappeler trois règles détaillées dans les articles 671 et 673 du Code Civil et dans l'article 16 du Règlement sanitaire du Département du Pas-de-Calais :

RÈGLE N°1 : Les arbres, arbrisseaux et arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété. Ceux dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être installés à au moins 50 cm de la limite de propriété.

RÈGLE N°2 : Les branches des arbres, arbrisseaux et arbustes qui dépassent la limite de propriété doivent être coupées à la limite de la clôture, ou du mur de séparation.

RÈGLE N°3 : Les aménagements de jardins et les plantations doivent être entretenus de façon à ne pas nuire à l'hygiène et à la salubrité des habitations. Cela implique notamment de procéder régulièrement au fauchage des parties laissées en friche.

Quant à l'évacuation des déchets verts, la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin continuera la collecte gratuite à domicile jusqu'au 30 novembre. Au-delà de cette date, il conviendra d'utiliser les services de la déchèterie située rue Pierre Brossolette, (à côté du stade Delmotte), aux jours et horaires détaillés sur le site www.agglo-henincarvin.fr rubriques « vie quotidienne » - « déchets » - « déchèterie ».

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : LES BACS NE RESTENT PAS SUR LE DOMAINE PUBLIC !

A nouveau, nous pouvons constater la présence permanente de containers de déchets ménagers sur le domaine public et ce, malgré les campagnes de sensibilisation menées auprès des habitants.

Il faut rappeler que la présence de ces bacs est tolérée à partir de 17 h la veille du jour de collecte et jusqu'à 22 h le jour du ramassage des déchets ménagers. En dehors de cette période, il s'agit d'une occupation non autorisée du domaine public, susceptible d'être verbalisée.

Si vous ne disposez pas de lieu de stockage de vos containers, (cour, jardin, garage,…), contactez le service Cadre de vie au n°03 91 83 03 95 pour exposer vos difficultés, de manière à ce qu'une solution soit trouvée, en lien avec les services communautaires en charge de la collecte des déchets ménagers.

Les bacs laissés sur le domaine public constituent, avec le stationnement des véhicules sur le trottoir, une des deux causes principales de gêne pour la circulation des piétons et notamment des parents promenant leur enfant dans une poussette, ou des personnes à mobilité réduite. Chacun est, à un moment donné, un piéton et peut subir ce désagrément. Alors pensons aux autres et adoptons un comportement citoyen !

Les travaux dans votre quartier

Ces travaux seront réalisés dans le courant du mois de novembre, sous réserve des aléas climatiques.

182 rue Serge Havet : réfection de trottoir
101 rue Serge Havet : réfection de trottoir
65 rue Henri Barbusse : remplacement de deux gargouilles
Angle de la place Wagon et de rue César Willefert : Installation de potelets à tête blanche et poteaux supplémentaires
77 rue César Willefert : suppression d'un adouci

Médiathèque et Escapade : une rénovation nécessaire

La Municipalité procède, depuis plusieurs jours, à d'importants travaux au sein des bâtiments de l'Escapade et de la Médiathèque.

Les travaux consistent en la rénovation de la toiture afin de résoudre des problèmes récurrents d'étanchéité et d'améliorer l'efficacité énergétique des deux structures.

Un second chantier est en cours, avec le remplacement de plusieurs lanterneaux d'accès et de désenfumage dans le but de sécuriser toujours plus les bâtiments qui accueillent du public.

L'ensemble de ces travaux devraient se poursuivre durant l'intégralité du mois de novembre. Les usagers pourront ensuite, à nouveau, profiter pleinement de ces deux lieux culturels.

Création d'un Centre social : Vous avez la parole !

POURQUOI CE PROJET :

La Commune travaille avec les partenaires publics (Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Conseil Départemental,…) sur les modalités d'un projet pour les habitants d'Hénin-Beaumont.

Il aura vocation à améliorer l'offre d'accueil, d'informations, de services, et d'animations accessibles à l'ensemble des habitants et familles de la commune, dans des domaines variés (loisirs, cadre de vie, éducation-parentalité-accompagnement scolaire, sport-santé-bien-être, emploi-insertion,…).

La CAF donne un agrément pour ce type de projet sous l'appellation projet d'Animation de la Vie Sociale (AVS) qui en garantit la qualité.

Le projet AVS s'incarne dans un lieu repéré par les habitants communément appelé « Centre Social ».
Il peut prendre différentes formes pour être au plus près des habitants : centre social centré sur un seul lieu, centre social éclaté sur plusieurs locaux, voire être itinérant.

On y retrouve par exemple des sorties familiales, des accueils parents-enfants, des groupes d'échanges, des ateliers cuisine, couture, danse, théâtre, informatique, des ateliers d'information sur les droits et devoirs, de l'accompagnement à la scolarité, …

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE :

Il vous est proposé de répondre d'ici le 15 décembre 2017 à un questionnaire permettant de mieux vous connaître, de même que vos attentes, besoins, préoccupations, propositions …,

- Soit en remplissant une version numérique disponible sur le site internet de la commune

- Soit en remplissant une version papier disponible dans différents équipements de la ville et en la déposant dans l'une des urnes prévues à cet effet (ci-joint lieux identifiés)

PARTICIPEZ AUX GROUPES D'ÉCHANGES POUR EN DISCUTER:

Vous êtes invités à participer, selon vos disponibilités, à l'une des 5 réunions d'échanges qui se tiendront du 13 au 17 novembre de 18 h 30 à 20 h dans différents lieux de la ville, pour identifier ce qui va, ce qui pourrait être amélioré, ce qui pourrait se faire de nouveau dans de nombreux domaines qui vous préoccupent, pour lesquels vous souhaitez obtenir des réponses ou voir se mettre en place des actions.

CALENDRIER DES RÉUNIONS :

L'ensemble des réunions se dérouleront de 18 h 30 à 20 h

13 novembre : salle Polonia ;
14 novembre : salle Debeyre;
15 novembre : maison de quartier Darcy ;
16 novembre : Espace F. Mitterrand;
17 novembre : maison de quartier Thorez.

Biocoop

Magasin bio

L'enseigne Biocoop s'est installée à Hénin-Beaumont et vous propose un large choix de produits biologiques : fruits et légumes, produits en vrac, épicerie salée ou sucrée, surgelés, compléments alimentaires, cosmétiques, produits pour bébés, produits d'entretien, vins… et même des algues !

Annabel Lambin et Loïc Scoubart, les deux propriétaires de cette nouvelle boutique héninoise, ne sont pas des néophytes dans le monde du commerce puisqu'Annabel était auparavant dans le commerce informatique et Loïc suivait une formation de maraîcher bio.

Ces amoureux de la nature ont donc décidé de confondre leurs expériences pour les destiner au service d'une cause importante pour eux, l'agriculture biologique.

Depuis le 21 septembre 2017, ils vous accueillent tous les jours dans leur magasin idéalement situé dans la ZAC du Bord-des-Eaux, sur plus de 300 m², à deux pas de la zone commerciale.

Ils ont choisi Hénin-Beaumont pour vous proposer leurs produits et vous proposer de nouvelles saveurs !

BIOCOOP - ZAC DU BORD-DES-EAUX
06 47 81 30 62
FACEBOOK : BIOCOOP HÉNIN BEAUMONT

NOUVELLE DISTINCTION POUR LA PIZZERIA ENZO

Un grand bravo à Bruno Gaudefroy pour l'obtention par la Chambre de commerce de l'Artois du label qualité commerce.

Ce diplôme valorise la qualité d'accueil et de service de commerces de proximité engagés dans une véritable démarche qualité.

« Il est nécessaire aujourd'hui de mettre en avant la qualité au regard du nombre d'établissements présents sur le marché. Cette valorisation qui prend en compte l'accueil, l'hygiène et le sens du contact est un plus pour se démarquer et sortir du lot. »

Matouvu

Articles pour la fête

Magasin emblématique d'Hénin-Beaumont, bien connu dans tout le bassin minier, Matouvu s'offre une nouvelle jeunesse.

Depuis le 3 octobre, c'est dans un magasin plus grand, mieux situé et plus adapté (car sur un seul niveau) que nous pouvons acheter nos déguisements.

Claude Lahaye et son équipe vous proposent encore plus de costumes et d'accessoires, tous plus impressionnants les uns que les autres. Il est également possible d'acheter des décorations à base de ballons, dignes des plus belles œuvres d'art.

Lors de l'inauguration M. le Maire a rappelé l'engagement de la Municipalité pour continuer à faire vivre le magasin. En effet, la Ville est propriétaire des lieux et a réalisé de nombreux travaux - avant de le louer – pour préserver l'institution Matouvu et continuer de faire du magasin le partenaire de nos plus belles fêtes !

MATOUVU - 290 RUE ELIE GRUYELLE
03 21 49 40 55
FACEBOOK : MATOUVU HENIN BEAUMONT

Vous voulez ouvrir un commerce, vous faire connaître ou insérer une publicité dans le magazine :
contactez le Pôle entreprendre - 194 rue Montpencher

Vous êtes entrepreneur, investisseur, vous avez un projet d'implantation sur Hénin-Beaumont ou vous êtes propriétaire d'un bien commercial ou industriel :
contactez Suzanne Testas, manager du centre-ville au 06 35 27 83 34

Des commerçants heureux et des vitrines rénovées

Dans le cadre du dispositif « Fonds de concours des vitrines et façades » mis en place par la Municipalité en 2015, des commerçants héninois se sont retrouvés, le jeudi 21 septembre, dans le Salon Jacques Piette de l'hôtel de ville afin de participer à la cérémonie de remise des chèques.

Ce dispositif est une mesure qui offre la possibilité aux commerçants de pouvoir bénéficier de subventions afin de rénover et embellir leur vitrine. La Municipalité a donc accompagné 10 commerçants éligibles au fonds de concours.

Au total, 10 chèques ont été remis par Laurent Brice pour un montant de 27.307 €.

Nous vous invitons à venir découvrir, lors de vos achats, les nouvelles vitrines de Boost immo, MPO, Vue d'ici, Pasta'vore, O'shannon, Espace 51, Eloge de soi, Optic 3000, Eurostyl et Allure.

AIDE À LA RÉNOVATION DES VITRINES ET DES FAÇADES COMMERCIALES

Menu de Noël

Assiette de foie gras aux fruits secs et compotée d'oignons
ou
Paupiette aux 2 saumons et ses clémentines

Briochette aux pommes et foie gras
ou
Coquille Saint-Jacques

1/2 suprême de chapon sauce forestière
(champignons mêlés et lardons)
ou
Pavé de cerf sauce aux airelles
Pommes de terre- Tomate provençale - Endives au miel

Assiette de 3 fromages et salade verte

Bûche tout chocolat (intérieur mousse légère au nutella)
ou
Quatuor de verrines sucrées (panna cotta aux fruits rouges, poire Belle-Hélène, crème au caramel beurre salé, mousse double chocolat)

30,4 € par personne sans entrée chaude
32,5 € par personne avec entrée chaude

Sisi traiteur - 06 20 62 73 85

- 10 % pour toute commande passée avant le 10 décembre
réservation jusqu'au 18/12 inclus "sous réserve de disponibilité"

Bienvenue aux nouveaux arrivants

VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ À HÉNIN-BEAUMONT EN 2017 ?

Avez-vous pensé à certaines démarches bien utiles :

- inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'hôtel de ville, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via service-public.fr en joignant les justificatifs nécessaires)

- mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport).

Attention : démarche sur rendez-vous exclusivement, contactez le service au 03.21.74.99.83.

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE LA COMMUNE ET VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, ÉDUCATIF, CULTUREL, SOCIAL, SPORTIF... ?

La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le **vendredi 23 février 2018** dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Pour y participer, rien de plus simple :
faites-vous connaître au 03.21.74.55.99, au 03.21.74.87.59 ou au 03.21.74.87.29, ou renvoyez le coupon-réponse ci-dessous par mail à lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr, ou par courrier au service Etat Civil – Hôtel de Ville – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont

N'hésitez pas à consulter le site internet de la Ville www.henin-beaumont.fr
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
Mme Lydie Lavarde – 03 21 74 87 40

COUPON-RÉPONSE

Mme / M. : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° de téléphone : .....

Courriel : .....

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont : .....

☐ Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes : .....

AVIS AUX ÉLECTEURS

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ? PENSEZ À EFFECTUER VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ATTENTION : Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour voter.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez déménagé sur une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- SUR PLACE : au service « élections » de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.

- PAR COURRIER : adresser au service « élections » de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- EN LIGNE : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour tout renseignement, les agents du service Élections de la mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, ou par téléphone : 03.21.74.87.59. et 03.21.74.87.24.

Numéros utiles

Hôtel de ville :
03 21 74 87 00

Mairie annexe de Beaumont :
03 21 20 21 25

Service Cadre de vie :
03 91 83 03 95

Police municipale :
03 21 74 87 33

Caisse des écoles :
03 21 74 91 91

Centre communal d'action social (CCAS) :
03 21 77 35 55

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :
03 21 42 16 79

Service multi-accueil Petite enfance :
03 21 76 38 26

Actes anciens d'état-civil :
03 21 74 67 86

Actes d'état-civil, cartes d'identité, passeport, sorties du territoire :
03 21 74 87 40

Antenne de justice :
03 21 49 44 58

Relations publiques :
03 21 74 87 27

Médiathèque Gérard Delsaux :
03 21 13 82 50

École municipale de musique :
03 21 76 84 16

École municipale d'arts plastiques :
03 21 49 11 88

Service des sports :
03 21 08 60 40

Piscine Jean-Jacques Malina :
03 21 08 56 41

Atrium :
03 21 74 91 97

Relais Nature :
03 21 75 98 45

ILS ONT DÉMÉNAGÉ

Le Cadre de vie, anciennement au numéro 8 de la rue Voltaire, a pris ses nouveaux quartiers au deuxième étage de l'Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle.

99 rue Léo Lagrande - Hénin-Beaumont
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Vous souhaitez contacter la Police municipale ? 03 21 74 87 33
24 h/24 et 7 j/7

ARMISTICE

99e Anniversaire

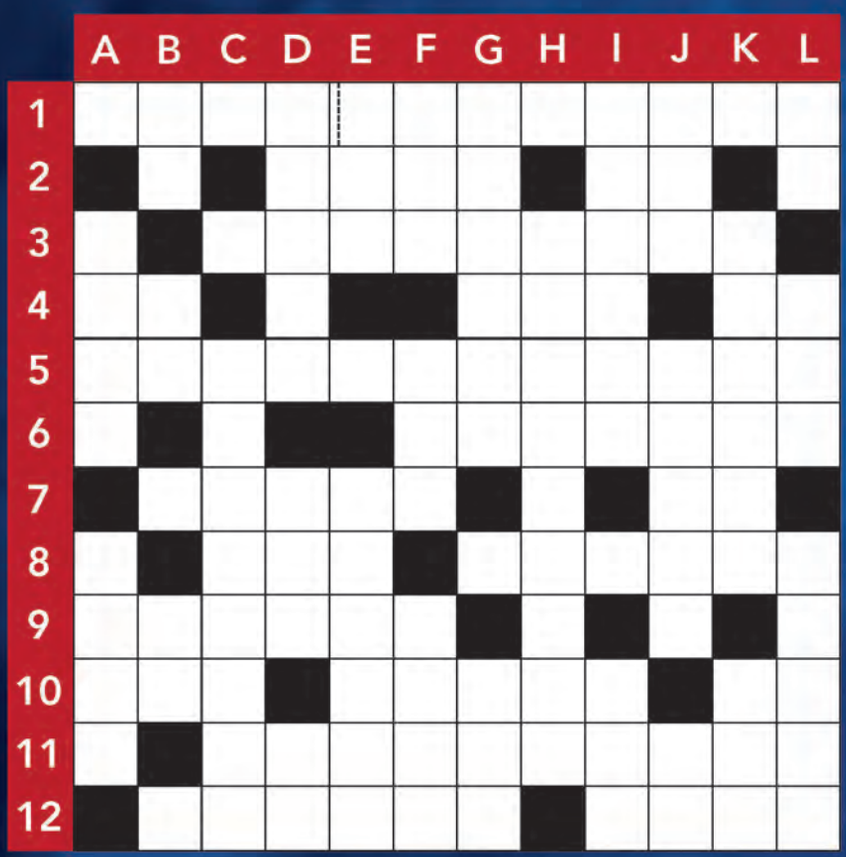

HORIZONTALEMENT :

1- Un jour de 1918 à ne jamais oublier aussi ayant connu les désastres de la guerre -2- Une des affaires de l'avocat - Premier en géographie -3- A mis fin à quatre années d'enfer -4- Langue de ports - C'est acide - Mot d'enfant -5- A été signée un onze novembre -6- Un lieu très exposé au conflit de la première guerre mondiale et qui fût officialisé après la deuxième -7- L'homme des tranchées - Part -8- Bavarde - Des Dames pour une bataille tristement célèbre -9- A connu aussi d'épouvantables combats pendant la première guerre mondiale -10- N'a plus rien à cacher - Les premières lignes du front - Marque de dédain -11- L'homme des tranchées -12- Juge d'Israël - Firent de tristes éclats pendant la première guerre mondiale -

VERTICALEMENT :

A- Il mena les Alliés à la victoire - Ils viennent de loin -B- C'est tout un drame au Japon - Moins bon que cela - Quand on l'a été on se méfie ! -C- Elle ne risquait pas d'exister dans les tranchées avec les mauvaises conditions de vie des poilus -D- Ne marquai pas de but - Chiffres romains - Chef d'édition -E- On n'a jamais su celui du soldat inconnu - Tromperie -F- Fait le tour du sujet - Le père de Jarry - Acteur célèbre (De) -G- Anatomiste flamand - Ceinture de sportif -H- Combien de nos poilus y périrent -I- Exprime la quantité - Sud-Sud-Ouest -J- Mis en examen - Romains - Tête d'ibis -K- Epluchai les draps - Montre sa flamme aisément -L- C'est un plus - Tête d'anxieux - Petits pour les cafés -

Solutions du mois précédent :

HORIZONTALEMENT :

1- PAER - OPERES -2- HANDICAPES 3- ROUTARDS - ST -4- L'ACCES - AIDE -5- ILA - AI - ROND -6- AY - MOTRICITE -7- SIL - A.M. - GIS -8- L'INVALIDITE -9- OEA - MA - RE -10- FAUTEUIL (roulant) -11- EGALITE - OSEE -12- A.O.C. - TELETHON -

VERTICALEMENT :

A- LIA - LOGEA -B- PARALYSIE - GO -C- A.N.O.C.A. - I.N.A.F.A.C. -D- EDUC - MLV - AL -E- RITE - AMUIT -F- CASAT - LATTE -G- OAR - IRAI - EEL (Lee) -H- P.P.D.A. - IMD -I- EESIRC (crisée) - IDIOT -J- RS - DOIGT - L.S.H. -K- SENTIER - E.O. -L- SET - DES - EDEN -

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité. La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

L'opposition harcèle la Mairie : c'est vous qui payez !

A Hénin-Beaumont l'opposition n'apporte rien mais coûte beaucoup ! Haineuse et revancharde, l'opposition de gauche ne semble pas digérer ses nombreuses défaites électorales depuis 2014.

N'obtenant aucune victoire sur le terrain électoral, l'ancien maire et sa petite troupe tentent désespérément d'en obtenir une sur le terrain judiciaire. Faute d'idées, les élus d'opposition préfèrent consacrer leur temps et le reste de leur énergie pour harceler judiciairement les élus de la majorité.

La majorité, en plus de redresser la situation d'une ville gérée lamentablement jusqu'alors par cette même minorité, fait face à cette vaste opération visant à la déstabiliser (sans le moindre succès). Régulièrement, l'opposition décide de faire des procès à la Ville d'Hénin-Beaumont et attaque les délibérations du conseil municipal. De la motion « Ma commune sans migrants » aux aménagements paysagers dans nos rues, ils attaquent presque tout sans raison ni fondement.

Sachant que leurs chances d'obtenir une victoire devant la justice sont particulièrement minces, les élus minoritaires font alors marche arrière et se désistent, comme ce fut le cas la semaine dernière. La Municipalité avait engagé des frais auprès des avocats pour se défendre et éviter qu'une poignée empêche la commune d'avancer.

Ainsi, seulement six élus font dépenser des sommes importantes à l'ensemble des Héninois et des Beaumontois. Il faut dire que leur réputation de mauvais gestionnaires n'est plus à faire. Ce n'est pas leur argent, alors ils se moquent de bien l'utiliser. Ils méritent le diplôme de l'opposition la plus nulle et la plus coûteuse de France !
Le groupe de la majorité municipale

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Rapport de la CRC : la gestion humaine du FN sévèrement épinglée
Les lecteurs du magazine municipal ont dû être surpris, le mois dernier, en lisant les pages pleines d'autosatisfaction de la majorité Front national sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. En réalité, ce rapport ne dit pas tout à fait ce qu'écrit la majorité... D'abord, la CRC souligne que les efforts de redressement de la ville datent de 2009. Si la ville va mieux aujourd'hui, si elle est mieux gérée, c'est grâce à Eugène Binaisse et son équipe ! Surtout, le rapport de la CRC pointe du doigt la gestion des ressources humaines par l'équipe de Steeve Briois. Comme le soulignent tous les syndicats qui représentent le personnel municipal, les agents de la ville sont sous pression. Ils n'en peuvent plus : entre 2011 (équipe Binaisse) et 2015 (équipe Briois), le nombre d'heures supplémentaires est passé de 8 000 à 16 000 heures par an, soit 300 000 € de dépenses annuelles. Dans le même temps, l'absentéisme a augmenté de 11,5 % ! Ce n'est pas nous qui le disons, mais les magistrats de la CRC...
D. Noël, E. Binaisse, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Madjidi et M. Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com

Note de la rédaction

Lors du débat sur le rapport de la Chambre régionale des comptes, la famille Binaisse a quitté la séance en plein milieu du conseil municipal. Car le rapport indique bien que « depuis 2014, d'importants changements sont intervenus dans la gouvernance de la commune » et que de nombreuses recommandations émises par la CRC en 2009 n'ont pas été suivies d'effet par l'équipe de M. Binaisse. La gestion des RH est pointée du doigt par la CRC ? Oui, dans le bon sens, en affirmant que « la gestion des ressources humaines a fait l'objet d'améliorations substantielles ». Le nombre d'heures supplémentaires a augmenté ? Oui, car la ville revit, bouge. Nous notons que la famille Binaisse est contre les heures supplémentaires des agents municipaux. Quant à l'absentéisme, s'il est supérieur à la moyenne nationale, il est en baisse, passant de 16,8 % en 2015 à 14,1 % en 2016. Mais il est vrai que la suppression du jour de carence dans la fonction publique par François Hollande, ancien président - socialiste - de la République, soutenu par l'équipe Binaisse, a pu avoir quelques conséquences. Alors, que l'opposition assume aujourd'hui les erreurs commises avant 2014, et qu'elle ose les affronter et surtout les reconnaître !

Vos rendez-vous

Samedi 4 et Dimanche 5 novembre

Loto organisé par l'Amicale de la Zac : ouverture des portes à partir de 12 h ; Salle Jean Moulin ; renseignements au 06 82 08 56 24

Salon du Mariage : de 10 h à 19 h ; Concession Peugeot (bd Darchicourt)

Vendredi 10 novembre

Retraite aux Flambeaux : 18 h 30 ; départ du rond-point de l'Armistice puis rond-point du Souvenir Français et Carré militaire du Cimetière centre

Samedi 11 novembre

Cérémonies du 99e anniversaire de l'Armistice de 1918

10 h 30 : Monument aux Morts de Beaumont
11 h : Monument aux Morts du Cimetière Centre
11 h 30 : vernissage de l'exposition à l'Hôtel de ville
12 h 30 : repas fraternel à la Salle du Rex ; inscriptions au 03 21 74 87 27, tarifs adultes 26 € et enfants 9 €)

Bourse aux jouets et puériculture : de 9 h à 18 h ; Salle Pantigny; renseignements au 07 68 30 38 86

Samedi 11 et Dimanche 12 novembre

Loto organisé par Darcy en Folie : ouverture des portes à partir de 13 h 15 ; Salle du Colysée ; renseignements au 06 01 82 73 18

Bourse aux jouets organisée par l'APE Les Lutins de Jean-Jacques Rousseau : Salle Polonia ; renseignements au 06 68 10 94 57

Mercredi 15 novembre

Repas de l'Age d'or : à partir de 12 h ; Salle Léon Jouhaux ; renseignements au 06 73 09 80 40

Jeudi 16 novembre

1er Forum Form'N' job : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; EFM

Vendredi 17 novembre

Voix de novembre - Concert de gospel par le North gospel quartet : 20 h 30 ; Escapade

Samedi 18 ovembre

Voix de novembre - Spectacle du Duo Aquilon : 20 h 30 ; Escapade

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Bourse aux vêtements, jouets et linge de maison organisée par l'Union fédérale : de 8 h à 18 h ; Salle Debeyre

Bourse aux oiseaux organisée par les Ch'tis seniors : de 9 h à 18 h ; Salle Polonia ; renseignements au 06 51 90 08 77

Dimanche 19 novembre

Bourse aux jouets de l'APE Octave Legrand ; de 9 h à 17 h ; Salle Prévert ; renseignements au 06 10 99 57 48

Lundi 20 novembre

Concours de belote organisé par l'AR Faurécia : 14 h ; Salle Guy Mollet ; renseignements au 09 50 24 94 85

Samedi 25 novembre

Voix de novembre - Représentation théâtrale *Et le Charme Opéra !* : 20 h 30 ; Escapade

Dimanche 26 novembre

Repas-spectacle organisé par le Fan club de Jérémy Equeter : à partir de 12 h ; Salle Prévert ; renseignements au 06 29 83 40 59 ou au 06 17 40 75 15

Mercredi 29 novembre

Loto du Téléthon organisé par l'Age d'or : Salle Léon Jouhaux ; renseignements au 06 73 09 80 40

FORM'N JOB
LIBÉREZ VOS COMPÉTENCES

En accès libre, venez :

- **Rencontrer des employeurs**
- **Découvrir des secteurs porteurs :**
  Industrie, commerce, service à la personne, transport, logistique, restauration, insertion, ...
- **Développer votre réseau**
- **Trouver votre formation**
- **Vous tester aux métiers**
- **Développer vos compétences**
  (créations d'entreprise, ...)

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017
de **9h** à **12h** et **13h30** à **16h30**

Espace François Mitterrand - Rue René Cassin

HENIN BEAUMONT

POLE-EMPLOI.FR

Hénin-Beaumont

pôle emploi événements

HdF-2017-flyer-forum-v18/10/2017 - crédit photo ©rido Fotolia.com

L'Ecole municipale de musique vous invite au

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Concert gratuit

22 novembre
19 h - Escapade

Réservations auprès de l'Ecole de Musique : 03 21 76 84 16

Salon du Mariage

4 et 5 novembre 2017

Concession Peugeot, Bld F.Darchicourt - de 10 h à 19 h

Parking surveillé

Entrée gratuite

DÉFILÉS:
SAMEDI ET DIMANCHE // 11 H, 15 H ET 17 H 30

Chérie FM 107.3 LENS

CERF DELLIER
FOURNISSEUR BOULANGERIE-PÂTISSERIE

PEUGEOT